

PROGRAMME DE FORMATION

HABILITATION ÉLECTRIQUE Habilitation électrique initiale : opérations d'ordre électrique en Basse Tension (BT) B1(V), B2(V), B2V Essai, BR, BE Mesure et/ou Vérification, BC,

Formation conforme à la norme NF C18-510 et aux recommandations de l'INRS.

PRÉREQUIS

- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.)
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles

OBJECTIF DE LA FORMATION

Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques Basse Tension dans le respect des textes réglementaires et des prescriptions de la norme NF C18-510

DURÉE : 14 heures (2 jours).

PUBLIC CONCERNÉ : Électricien et toute personne chargée d'assurer des opérations d'ordre électrique, travaux, dépannages essais mesures ou autres opérations sur des installations électriques en basse tension

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS : La formation est ouverte à l'inscription tout au long de l'année. Le délai moyen pour débiter la formation est de 30 jours ouvrés après le premier contact (hors délai de rétractation). Contactez-nous pour plus d'informations.

TARIF : Nous contacter.

LIEU: Formation réalisée en présentiel sur site..

MODALITES DE DELAIS D'ACCES : La formation est ouverte à l'inscription tout au long de l'année. Les délais moyens pour débiter la formation dépendent de la période à laquelle vous souhaitez vous former. Néanmoins, nous pourrions débiter votre formation au plus tard sous 30 jours ouvrés suite au premier contact (hors délai de rétractation). Nous vous invitons à nous contacter pour en savoir plus.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Moyens pédagogiques : alternance de parties théoriques actives en salle intégrant des exposés, des jeux pédagogiques, des études de cas, des phases de coaching et de mises en situation pratique en salle sur maquette pédagogique
- Moyens techniques : ressources multimédias, ordinateur-tablette, kit Equipements de Protection Individuelle et Collective (EPC/EPI) : outils (gants isolants, Vérificateur d'Absence de Tension (VAT), cadenas, balisage, etc.), matériel de démonstration (disjoncteur, fusibles, etc.), maquettes pédagogiques (Tableau Général Basse Tension (TGBT), moteur, platine électrique), tableau blanc, livret d'exercices

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances en début de formation (QCM).
- Évaluation finale par mise en situation pratique et questionnaire de validation des acquis.

SUIVI DE L'EXÉCUTION

- Feuille d'émargement et attestation de présence. Une attestation de fin de formation précisant les objectifs, la nature et la durée est remise aux participants. Supports de cours transmis par des moyens probants (WeTransfer, OneDrive, etc.).
- Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique adaptée, l'habilitation est délivrée par l'employeur après avis du formateur.

ACCESSIBILITÉ

Pour toute demande spécifique liée au handicap, contactez-nous à l'adresse contact@adelstar.fr pour étudier les possibilités d'adaptation de la formation.

CONTENU DE LA FORMATION

Partie théorique en présentiel (1 jour)

1. Les 12 points essentiels pour la maîtrise du risque électrique
2. Notions sur les grandeurs de base (grandeurs physiques en électricité (tension, intensité, résistance, puissance, alternative, continue), réseaux électriques basse tension (monophasé, triphasé, conducteur de protection), de la production à l'utilisation (centrale, photovoltaïque, éolienne, groupe électrogène, transport haute tension, poste de transformation,...)
3. Dangers de l'électricité, risques électriques (analyse des risques et des accidents), les mécanismes d'électrisation (l'électrocution, l'électrisation, seuils de tension et d'intensité dangereux), le court-circuit, les causes d'accidents, facteurs humains et matériels
4. Appareillages électriques (Disjoncteur - Sectionneur - Interrupteur - Différentiel - Fusible)
5. Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique et d'incendie (agir en cas d'accident d'origine électrique, conducteurs tombés à terre, faire face à l'incendie et au risque électrique, distances minimales à respecter pour l'utilisation d'un extincteur)
6. -Domaine de tension et zones à risques (définitions des domaines de tension, les indices de protections contre les Pièces Nues Sous Tension (PNST), les zones d'environnement, de voisinage, zone à risque)
7. -Matériels et outillages mobiles et portatifs (choix, vérification, et utilisation, marquage normatif, les différentes classes d'appareil (classes 1, 2 et 3), utilisation à l'extérieur, conditions humides, sur un chantier ou dans un local à risque d'explosion)
8. -Les symboles d'habilitation électrique (les différents niveaux d'habilitation, les différents types d'opérations, les opérations sur batteries, les opérations sur installations photovoltaïques, la chaîne d'encadrement, procédure pour travaux)
9. -Moyens de protection collective et individuelle
10. (la gradation des moyens de protection, la consignation électrique, le balisage de la zone de travail, les nappes isolantes, les gants isolants : latex ou composite; l'écran facial, le tapis isolant)
11. -La consignation (les différentes étapes de consignation,
12. la consignation en une étape, la consignation en 2 étapes, les équipements nécessaires, les bonnes pratiques)
13. -Documents applicables (titre d'habilitation, attestation de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail, déclaration de projet de travaux)
14. -Réglementation en vigueur (Le décret 2010-1118 et les arrêtés afférents, la norme NF C18-510)
- 15.

Partie pratique en présentiel (0,5 jour)

1. Durant les travaux pratiques (dans l'établissement du stagiaire, ou en cas d'impossibilité sur site ADELSTAR, les stagiaires seront évalués sur les savoirs et savoir-faire suivants :
2. Identification des ouvrages BT ou des installations BT et les zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.)
3. Évaluation des risques pour une situation donnée et correspondant aux habilitations visées
4. Comportement adapté à la situation et respect des prescriptions de sécurité

5. Identification, vérification et utilisation des moyens de protection collective et individuelle (gants isolants, écran facial, balisage, ...)
6. Élimination du risque de présence de tension (nappage, habillage, ...)
7. Identification des différents acteurs (chargé d'exploitation électrique, chargé de consignation, chargé de travaux, exécutant, ...), échanges avec les différents acteurs
8. Réalisation d'une consignation BT en 1 et 2 étapes
9. Rédaction et utilisation des différents documents (attestation de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail, ...)
10. Identification, vérification et utilisation du matériel et des outils dans un environnement électrique
11. Préparation, organisation, délimitation et signalisation de la zone de travail et d'intervention
12. Réalisation de travaux hors tension BT avec ou sans présence de pièces nues sous tension
13. Respecter et faire respecter les instructions de sécurité, la zone de travail
14. Réalisation d'opérations BT de dépannage, de mesurage, d'essai, de connexion et de déconnexion en présence de tension
15. Identification des ouvrages BT ou des installations BT et les zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.)
16. Évaluation des risques pour une situation donnée et correspondant aux habilitations visées
17. Comportement adapté à la situation et respect des prescriptions de sécurité
18. Identification, vérification et utilisation des moyens de protection collective et individuelle (gants isolants, écran facial, balisage, ...)
19. Élimination du risque de présence de tension (nappage, habillage, ...)
20. Identification des différents acteurs (chargé d'exploitation électrique, chargé de consignation, chargé de travaux, exécutant, ...), échanges avec les différents acteurs
21. Réalisation d'une consignation BT en 1 et 2 étapes
22. Rédaction et utilisation des différents documents (attestation de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail, ...)
23. Identification, vérification et utilisation du matériel et des outils dans un environnement électrique
24. Préparation, organisation, délimitation et signalisation de la zone de travail et d'intervention
25. Réalisation de travaux hors tension BT avec ou sans présence de pièces nues sous tension
26. Respecter et faire respecter les instructions de sécurité, la zone de travail
27. Réalisation d'opérations BT de dépannage, de mesurage, d'essai, de connexion et de déconnexion en présence de tension

Nota :

-Les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (gants isolants, écran facial d'électricien, tenue de travail adaptée)

-Les habilitations BE essai et/ou HE essai nécessitent la réalisation d'une séance de travaux pratiques sur les installations du client.

Nombre recommandé de stagiaires :

12 pour la théorie - 6 pour les travaux pratiques

Indicateurs de satisfaction

Données du 01.01.2025 au 31.12.2025 sur l'ensemble des formations habilitation électriques

Nombre de stagiaires	Objectifs	Contenu	Pédagogie	Assiduité (%)
54	98.85	97.75	95.40	100